SAS H
SAS au capital de 9 400 000 €
16, rue Belle Paule - 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 793 149 717
(la « **Société** »)

EXTRAIT PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2026
Exercice ouvert le 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025

RESOLUTION 2. Affectation du résultat de l'Exercice Clos

L'assemblée générale,

Décide d'affecter le résultat de l'Exercice Clos, s'élevant à 577 693 €, dans les conditions suivantes :

- la somme de 400 000 € distribuée à titre de dividendes,
- la somme de 28 885 € affectée au compte « Réserve légale »,
- le solde, soit la somme de 148 808 €, affecté au compte « Autres réserves ».

Décide que le paiement de cette distribution sera effectué au siège social à compter du 1er septembre 2026.

Prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice au titre duquel la distribution est	Réalisée Décidée/ Payée	31/12/2024 31/12/2025
Montant de la distribution :		400 000,00 €
Eligible à l'abattement du 158-3-2° du CGI :		400 000,00 €
Non éligible à l'abattement du 158-3-2° du CGI :		0,00 €

Exercice au titre duquel la distribution est	Réalisée Décidée/ Payée	31/12/2023 31/12/2024
Montant de la distribution :		400 000,00 €
Eligible à l'abattement du 158-3-2° du CGI :		400 000,00 €
Non éligible à l'abattement du 158-3-2° du CGI :		0,00 €

Exercice au titre duquel la distribution est	Réalisée Décidée/ Payée	31/12/2022 31/12/2023
Montant de la distribution :		400 000,00 €
Eligible à l'abattement du 158-3-2° du CGI :		400 000,00 €
Non éligible à l'abattement du 158-3-2° du CGI :		0,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Jean-Guy AMAT
Le Président

VIDAL & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

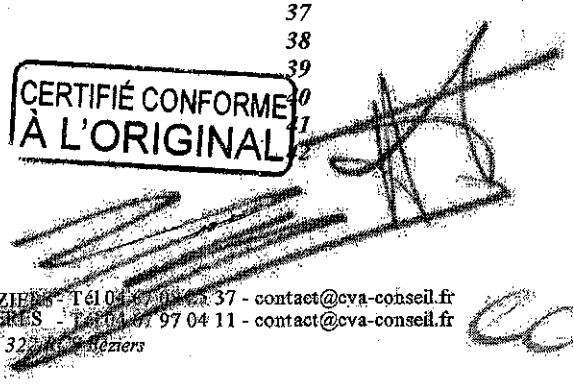
SAS H
16 RUE BELLE PAULE
31500 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan Actif	*1*
Bilan Passif	*2*
Soldes intermédiaires (Ventes + Production)	*3*
Détail de l'Actif	*4*
Détail du Passif	*6*
Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)	*8*
Chiffres clés de l'entreprise	*10*
BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés	*11*
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés	*12*
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	*13*
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	*14*
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	*15*
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	*16*
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	*17*
BIC-RN 2054 - Immobilisations	*18*
BIC-RN 2055 - Amortissements	*19*
BIC-RN 2056 - Provisions	*20*
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	*21*
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	*22*
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	*23*
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	*24*
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	*25*
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	*26*
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	*27*
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	*28*
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	*29*
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	*30*
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	*31*
Règles et méthodes comptables	*32*
Immobilisations	*34*
Amortissements	*35*
Provisions	*36*
Créances et Dettes	*37*
Produits à recevoir	*38*
Charges à payer	*39*
Charges constatées d'avance	*40*
Capital social	*41*
Engagements financiers donnés et reçus	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS H**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : **16 RUE BELLE PAULE 31500 TOULOUSE**

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * **7 9 3 1 4 9 7 1 7 0 0 0 1 9**

Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *		Frais d'établissement *	AB		AC			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	13 705	AU	13 556	149	883
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	10 366 579	CT		10 366 579	10 266 579
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	3 189	BC		3 189	3 109
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	**10 383 473**	BK	**13 556**	**10 369 917**	**10 270 571**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	666 040	BY		666 040	783 550
		Autres créances (3)	BZ	1 477 689	CA		1 477 689	599 989
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	1 815 315	CG		1 815 315	3 011 465
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	23	CI		23	
		TOTAL (III)	CJ	**3 959 066**	CK		**3 959 066**	**4 395 004**
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW					
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM					
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * **(VI)**	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**14 342 539**	1A	**13 556**	**14 328 983**	**14 665 575**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 3 189 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS H** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 9 400 000)	DA	9 400 000	9 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	287 237	263 137
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 326 265	1 268 368
	Report à nouveau	DH	2 331 247	2 331 247
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**577 693**	**481 997**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**13 922 442**	**13 744 749**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 355	97 012
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		251 454
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	59 136	73 018
	Dettes fiscales et sociales	DY	278 034	482 487
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 017	16 854
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**406 541**	**920 826**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**14 328 983**	**14 665 575**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	399 047	868 479
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS H** — Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 514 265	FH		FI	1 514 265	1 523 413
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 514 265**	FK		FL	**1 514 265**	**1 523 413**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		439
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 514 267**	**1 523 853**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	132 548	157 299
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 167	39 102
	Salaires et traitements *					FY	511 100	507 363
	Cotisations sociales (10)					FZ	237 118	240 439
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	734	1 165
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	20	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**892 687**	**945 369**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**621 580**	**578 484**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1	1
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		3 950
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	127 678	70 254
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**127 679**	**74 204**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	338	566
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**338**	**566**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**127 341**	**73 639**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**748 921**	**652 123**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SAS H** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	12 277	15 692
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**(12 277)**	**(15 692)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	158 951	154 434
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**1 641 946**	**1 598 057**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**1 064 253**	**1 116 061**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**577 693**	**481 997**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ABANDON DE CREANCES	12 277	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **14 328 983** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 641 946** euros et un total **charges** de **1 064 253** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **577 693** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 208					2 208
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 497					11 497
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 705**					**13 705**
FINANCIERES	Participations	10 266 579		100 000			10 366 579
	Créances rattachées à des participations	3 109		80			3 189
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 269 688**		**100 080**			**10 369 768**
	TOTAL	**10 283 393**		**100 080**			**10 383 473**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			2 208			2 208
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			10 614	734		11 348
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**12 822**	**734**		**13 556**
	TOTAL			**12 822**	**734**		**13 556**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros** (Règlement ANC 2022-06)		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }				

NEANT

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	3 189	3 189	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	666 040	666 040	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 800	10 800	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 466 434	1 466 434	
	Débiteurs divers	455	455	
	Charges constatées d'avance	23	23	
	TOTAL DES CREANCES	**2 146 941**	**2 146 941**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	3 009		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	52 355	44 860	7 495	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	59 136	59 136		
	Personnel et comptes rattachés	89 922	89 922		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 331	41 331		
	Impôts sur les bénéfices	4 515	4 515		
	Taxes sur la valeur ajoutée	133 922	133 922		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 344	8 344		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	17 017	17 017		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**406 541**	**399 047**	**7 495**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 651			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**671 961**
Autres créances clients		**666 040**
CLTS FACT A ETABLIR	*666 040*	
Autres créances		**5 921**
INTERETS COURUS A RECEVOIR	*5 921*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**168 776**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**8**
INTERETS COURUS S/EMPRUNT	*8*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**58 925**
FOURNISS.FACT.NON PARV.	*58 925*	
Dettes fiscales et sociales		**92 825**
CONGES A PAYER	*2 364*	
PRIME D'INTERESSEMENT A PAYER	*72 233*	
RELIQUAT PRIME INTERESSEMENT A PAYER	*15 325*	
CHARGES SUR CONGES PAYES	*1 332*	
ETAT CHARGES A PAYER	*1 571*	
Autres dettes		**17 017**
CLIENTS AVR A ETABLIR	*17 017*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**23**
CVAE		23	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**23**

Capital social

Etat exprimé en **euros**

ACTIONS / PARTS SOCIALES	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice	94 000,00	100,0000	9 400 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**94 000,00**	**100,0000**	**9 400 000,00**

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus renseignements non communiqués			
Avals, cautions et garanties renseignements non communiqués			
Engagements de crédit-bail néant			
Engagements en pensions, retraite et assimilés renseignements non communiqués			
Autres engagements INTERETS RESTANT DUS S/EMPRUNTS		147	
		147	
Total des engagements financiers (1)		**147**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

GV AUDIT
Commissaire aux Comptes

Société inscrite à la Compagnie Nationale
des Commissaires aux Comptes

SAS H

Société par actions simplifiée au capital de 9 400 000 euros

16 Rue Belle Paule
31500 TOULOUSE

RCS TOULOUSE B 793 149 717

———

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Aux associés,

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS H relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article **L.823-9** du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

7. RAPPEL DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport

- sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Béziers, le 12 juin 2026.

SARL G.V AUDIT
Commissaire aux comptes



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS H**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 16 RUE BELLE PAULE 31500 TOULOUSE

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 7 9 3 1 4 9 7 1 7 0 0 0 1 9

Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *		Frais d'établissement *	AB		AC			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	13 705	AU	13 556	149	883
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	10 366 579	CT		10 366 579	10 266 579
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	3 189	BC		3 189	3 109
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	**10 383 473**	BK	**13 556**	**10 369 917**	**10 270 571**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	666 040	BY		666 040	783 550
		Autres créances (3)	BZ	1 477 689	CA		1 477 689	599 989
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	1 815 315	CG		1 815 315	3 011 465
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	23	CI		23	
		TOTAL (III)	CJ	**3 959 066**	CK		**3 959 066**	**4 395 004**
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW					
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM					
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * **(VI)**	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**14 342 539**	1A	**13 556**	**14 328 983**	**14 665 575**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 3 189 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS H** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 9 400 000)	DA	9 400 000	9 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	287 237	263 137
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 326 265	1 268 368
	Report à nouveau	DH	2 331 247	2 331 247
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**577 693**	**481 997**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**13 922 442**	**13 744 749**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 355	97 012
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		251 454
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	59 136	73 018
	Dettes fiscales et sociales	DY	278 034	482 487
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 017	16 854
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**406 541**	**920 826**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**14 328 983**	**14 665 575**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	399 047	868 479
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS H** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 514 265	FH		FI	1 514 265	1 523 413
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 514 265**	FK		FL	**1 514 265**	**1 523 413**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		439
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 514 267**	**1 523 853**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	132 548	157 299
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 167	39 102
	Salaires et traitements *					FY	511 100	507 363
	Cotisations sociales (10)					FZ	237 118	240 439
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	734	1 165
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	20	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**892 687**	**945 369**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**621 580**	**578 484**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1	1
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		3 950
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	127 678	70 254
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**127 679**	**74 204**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	338	566
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**338**	**566**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**127 341**	**73 639**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**748 921**	**652 123**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SAS H** — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	12 277	15 692
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**(12 277)**	**(15 692)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	158 951	154 434
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**1 641 946**	**1 598 057**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**1 064 253**	**1 116 061**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**577 693**	**481 997**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY	
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ABANDON DE CREANCES	12 277	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **14 328 983** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 641 946** euros et un total **charges** de **1 064 253** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **577 693** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Règles et méthodes comptables

1. Informations générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 14 328 983 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 1 641 946 euros et un total de charges de 1 064 253 euros, dégageant ainsi un résultat bénéficiaire de 577 693 euros.

L'exercice considéré débute le 1er janvier 2025 et se termine le 31 décembre 2025. Il a une durée de douze mois.

La société exerce une activité de holding animatrice. Elle détient des participations dans plusieurs sociétés du groupe et leur fournit des prestations de services et d'animation, ainsi que des prestations de direction.

2. Référentiel comptable appliqué

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- aux dispositions des articles L. 123-12 et suivants et R. 123-172 et suivants du Code de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

commerce ;

- au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général, tel que modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal officiel du 30 décembre 2023.

Ce règlement est d'application obligatoire aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue en conséquence le premier exercice d'application pour la société.

Les évolutions introduites par ce règlement portent principalement sur :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, ainsi qu'à des éléments limitativement énumérés par nature (article 513-5 du plan comptable général) ;

- la suppression de la technique du transfert de charges et la définition de nouveaux schémas d'écritures comptables de substitution ;

- la mise à jour du plan de comptes et la fusion des systèmes de base et abrégé ;

- la modernisation des modèles de bilan et de compte de résultat, d'application obligatoire ;

- la normalisation de la présentation de certaines informations devant figurer dans l'annexe.

3. Modalités de première application

Conformément à l'article 27 du règlement ANC n° 2022-06, les nouvelles dispositions constitutives de changements de méthodes comptables sont appliquées de manière prospective.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, présentés à titre comparatif, ont uniquement fait l'objet de reclassements de présentation destinés à les rendre conformes aux nouveaux modèles d'états financiers :

- les transferts de charges comptabilisés au titre de l'exercice 2024, correspondant à des remboursements d'indemnités journalières de sécurité sociale et de prévoyance pour un montant de 439 euros, ont été reclassés au sein du poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;

- le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 est présenté sur deux lignes distinctes, produits exceptionnels et charges exceptionnelles, les lignes de détail relatives aux opérations de gestion et aux opérations en capital ayant été supprimées ;

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- les charges constatées d'avance, d'un montant de 23 euros, sont désormais présentées au sein de la rubrique « Créances » de l'actif circulant ;

- les avances et acomptes versés sur immobilisations sont regroupés avec les immobilisations en cours.

Ces reclassements sont sans incidence sur le total du bilan, sur le résultat de l'exercice et sur les capitaux propres de l'exercice précédent.

4. Incidences sur les comptes de l'exercice

Suppression de la technique du transfert de charges

En application des nouveaux schémas comptables, les remboursements de charges, antérieurement enregistrés en transferts de charges (comptes 79), sont désormais comptabilisés en diminution des charges auxquelles ils se rapportent.

Aucun remboursement de cette nature n'a été constaté au titre de l'exercice. La suppression de la technique du transfert de charges est en conséquence sans incidence sur les comptes de l'exercice.

Résultat exceptionnel

Compte tenu de la nouvelle définition, seuls sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, ainsi que les écritures comptables d'origine fiscale, les impacts des changements de méthodes comptables et les corrections d'erreurs.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'établit à (12 277) euros. Il correspond à un abandon de créance consenti au cours de l'exercice, dont la société a apprécié le caractère majeur et inhabituel au regard des critères posés par l'article 513-5 du plan comptable général.

Mise à jour du plan de comptes

Les comptes utilisés ont été mis en conformité avec le plan de comptes actualisé par le règlement ANC n° 2022-06. Ces reclassements de comptes sont sans incidence sur la présentation des états financiers et sur le résultat de l'exercice.

Modèles d'états financiers

Le bilan et le compte de résultat sont présentés selon les nouveaux modèles obligatoires. Les

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

postes ne présentant aucun montant, ni au titre de l'exercice, ni au titre de l'exercice précédent, ne sont pas mentionnés.

5. Méthodes d'évaluation retenues

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires, la société ayant opté pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition des titres.

À la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction de la valeur d'utilité de chaque participation, déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de capitaux propres détenue, de la rentabilité et des perspectives d'activité de la société concernée. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Les créances rattachées à des participations correspondent aux avances consenties aux sociétés du groupe, augmentées des intérêts courus. Elles sont évaluées à leur valeur nominale et font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Au cours de l'exercice, la société a souscrit à une augmentation de capital de la société SAS A-VENTURES pour un montant de 100 000 euros. Aucune dépréciation n'a été constituée sur les titres de participation à la clôture.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les intérêts courus non échus sur les comptes à terme et les placements de trésorerie sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

6. Autres dispositions

Aucun autre changement de méthode d'évaluation ni de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et d'indépendance des exercices.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 208					2 208
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 497					11 497
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 705**					**13 705**
FINANCIERES	Participations	10 266 579		100 000			10 366 579
	Créances rattachées à des participations	3 109		80			3 189
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 269 688**		**100 080**			**10 369 768**
	TOTAL	**10 283 393**		**100 080**			**10 383 473**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			2 208			2 208
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			10 614	734		11 348
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**12 822**	**734**		**13 556**
	TOTAL			**12 822**	**734**		**13 556**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

NEANT

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	3 189	3 189	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	666 040	666 040	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 800	10 800	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 466 434	1 466 434	
	Débiteurs divers	455	455	
	Charges constatées d'avance	23	23	
	TOTAL DES CREANCES	**2 146 941**	**2 146 941**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	3 009

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	52 355	44 860	7 495	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	59 136	59 136		
	Personnel et comptes rattachés	89 922	89 922		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 331	41 331		
	Impôts sur les bénéfices	4 515	4 515		
	Taxes sur la valeur ajoutée	133 922	133 922		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 344	8 344		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	17 017	17 017		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**406 541**	**399 047**	**7 495**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 651
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**671 961**
Autres créances clients		**666 040**
CLTS FACT A ETABLIR	*666 040*	
Autres créances		**5 921**
INTERETS COURUS A RECEVOIR	*5 921*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**168 776**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**8**
INTERETS COURUS S/EMPRUNT	*8*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**58 925**
FOURNISS.FACT.NON PARV.	*58 925*	
Dettes fiscales et sociales		**92 825**
CONGES A PAYER	*2 364*	
PRIME D'INTERESSEMENT A PAYER	*72 233*	
RELIQUAT PRIME INTERESSEMENT A PAYER	*15 325*	
CHARGES SUR CONGES PAYES	*1 332*	
ETAT CHARGES A PAYER	*1 571*	
Autres dettes		**17 017**
CLIENTS AVR A ETABLIR	*17 017*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**23**
CVAE		23	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**23**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

Etat exprimé en **euros**

ACTIONS / PARTS SOCIALES	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice	94 000,00	100,0000	9 400 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**94 000,00**	**100,0000**	**9 400 000,00**

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus renseignements non communiqués			
Avals, cautions et garanties renseignements non communiqués			
Engagements de crédit-bail néant			
Engagements en pensions, retraite et assimilés renseignements non communiqués			
Autres engagements INTERETS RESTANT DUS S/EMPRUNTS		147	
		147	
Total des engagements financiers (1)		**147**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2025

Filiales et participations

31/12/2025	Capitaux propres	quote part détenue en pour cent	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
2. Participations (10 à 50 %)			
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			